

## mesures agri-environnementales territorialisées



▶ où ? zones présentant aux abords des agglomérations, des risques d'érosion des sols et donc de coulées de boue

▶ quand ? en 2008 et 2009

▶ quoi ? engagement des agriculteurs à maintenir ou planter de l'herbe aux abords du village afin de limiter l'érosion des sols lors de forts épisodes orageux, moyennant une compensation financière pour les pertes de récolte induites